

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 AVRIL 2018**

Président : J. VILLALON

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, M. GIRARD, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MAZINGUE-DESAILLY, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON, E. WERFELI.

Absents excusés :

C. MONIS-ARRAIOL pouvoir à B. LLORET
P. BOULET, E. MIGNON, B. VIOLETTE

La séance est ouverte à 20 H 55.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE la balance des comptes du receveur municipal pour l'exercice 2017,

EMET un avis favorable sur le compte de gestion du receveur de l'exercice 2017,

APPROUVE le compte de gestion et administratif 2017,

DECIDE d'affecter le résultat,

FIXE les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2018,

DECIDE d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes,

APPROUVE le Budget Primitif 2018 commune.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 H 55.

En Mairie, le 11 avril 2018
Le Maire,
Bernard JACQUEMARD